

Evans sur le sens et la référence

Pascal Ludwig

► **To cite this version:**

Pascal Ludwig. Evans sur le sens et la référence. Cahiers de philosophie de l'université de Caen, Presses universitaires de Caen, 2003, 40, pp.13-43. <ijn_00000499>

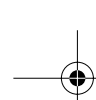
HAL Id: ijn_00000499

https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00000499

Submitted on 6 May 2004

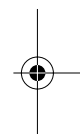
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



EVANS, SUR LE SENS ET LA RÉFÉRENCE

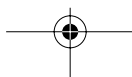
The Varieties of Reference de Gareth Evans figure sans aucun doute, avec quelques autres ouvrages que l'on pourrait compter sur les doigts d'une seule main, parmi les contributions les plus marquantes qui aient jamais été faites à la philosophie de la référence. Il s'agit d'un ouvrage inachevé, puisque son auteur est décédé à 34 ans avant d'avoir pu mettre la dernière main à son projet¹. Néanmoins, il présente une grande cohérence et parvient à construire une théorie ambitieuse et complexe des relations entre la référence des expressions linguistiques d'une part, et les pensées qui sous-tendent l'utilisation de ces expressions de l'autre. Ma seule ambition dans cet article est de présenter le plus clairement possible les grandes lignes de cette théorie.



Fondations frégréennes

À la suite de Frege², Gareth Evans identifie la signification (« *meaning* ») d'une expression, ou, pour reprendre la terminologie de Michael Dummett, sa « valeur sémantique »³, à la contribution

1. Voir l'avant-propos de John McDowell dans Gareth Evans, *The Variety of Reference*, John Mc Dowell (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1982, V-VII.
2. Cf. Frege 1969, 122 : « On doit chercher ce que les mots veulent dire non pas isolément, mais pris dans leur contexte », c'est-à-dire dans le contexte des phrases où ils peuvent figurer. C'est en raison de l'ignorance de ce principe que les philosophes ont trop souvent été tentés, selon Frege, d'identifier les significations des mots avec des images ou des états psychologiques.
3. Cf. Dummett 1978, 116-144. La « valeur sémantique » d'une expression, par stipulation est l'aspect de sa signification (au sens intuitif) qui s'identifie complètement avec sa contribution aux conditions de vérité des phrases. Evans est fortement redevable à Dummett pour ce qui concerne son interprétation de Frege. Voici un passage dans lequel Dummett exprime précisément l'idée que nous venons d'attribuer à Evans : « L'intuition initiale de Frege fut de considérer





de l'expression aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles elle peut figurer. Il rejoint également Frege pour identifier les valeurs sémantiques des expressions à des traits objectifs de la réalité : une phrase affirmative possède normalement une valeur de vérité de façon absolue, et les conditions dans lesquelles elle est vraie (ou fausse) ne dépendent que de traits du monde objectif. En conséquence, les contributions des expressions qui composent les phrases doivent également correspondre à des aspects objectifs du monde. Dans le cas, paradigmatique pour Frege, d'un nom propre, la valeur sémantique n'est autre que l'objet auquel le nom réfère. La raison de cette identification est la suivante : il est en général nécessaire de faire référence à un objet pour spécifier les conditions de vérité d'une phrase simple où figure un nom propre. Supposons ainsi que l'on veuille expliquer à un interlocuteur français ne parlant pas anglais les conditions dans lesquelles la phrase (1) est vraie :

(1) *Cicero is a Roman orator.*

On ne pourra le faire, remarque Frege, qu'à condition de désigner un certain individu, Cicéron, dans notre description, par exemple ainsi : (1) est vraie si, et seulement si, Cicéron est un orateur romain. Pour pouvoir le faire, il faut savoir à qui « *Cicero* » réfère dans (1). Evans accepte donc le principe frégéen suivant :

< PF 1 > : Il est *nécessaire* de savoir à quel objet un nom propre réfère pour pouvoir l'utiliser conformément à sa signification.

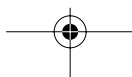
Selon Frege, la signification d'un nom propre ne s'épuise cependant pas dans son référent : « un nom propre [...] exprime son sens, dénote ou désigne sa référence »⁴. Dans l'article « Sens et dénotation », Frege introduit le concept de sens d'un nom propre pour expliquer les différences dans les « valeurs de connaissance » d'énoncés où figurent des noms propres co-référentiels. Il est manifeste que (2) et (3) ne possèdent pas la même valeur épistémique :

(2) Cicéron n'est autre que Cicéron.

(3) Cicéron n'est autre que Marcus Tullius.

que les phrases jouaient le premier rôle dans la théorie de la signification. Une phrase est le plus petit complexe linguistique que l'on puisse utiliser. En conséquence, la signification d'un mot doit être décrite en référence à la façon dont il contribue à la détermination de ce que l'on peut dire à l'aide d'une phrase qui le contient. » (*Ibid.*, 117).

4. Frege 1971, 107.





Pourtant, leurs conditions de vérité sont les mêmes, au moins en un sens : les deux phrases sont vraies si, et seulement si, un certain individu, nommé « Cicéron » ou « Marcus Tullius », est identique à lui-même. Et les contributions des noms propres « Cicéron » et « Marcus Tullius » à ces conditions sont également les mêmes. Pourtant, (2) peut-être justifiée *a priori*, contrairement à (3). Intuitivement, il suffit de savoir ce que veut dire le nom propre « Cicéron » pour comprendre que (2) est nécessairement vraie. Mais il ne suffit pas de comprendre ce que veulent dire les deux noms propres « Cicéron » et « Marcus Tullius » pour pouvoir en inférer que (3) est également une vérité nécessaire. Frege en conclut que s'il est nécessaire de connaître le référent d'un nom pour l'utiliser conformément à sa signification, cela ne suffit pas ; il faut aussi connaître la façon dont le nom désigne son référent, ce que Frege nomme *mode de présentation*, et qu'il identifie au *sens* du nom propre. On peut donc formuler un second principe frégéen :

< PF 2 > : Il n'est pas *suffisant* de savoir à quel objet un nom propre réfère pour pouvoir l'utiliser conformément à sa signification. Il faut aussi connaître la façon dont il réfère à cet objet, et donc savoir y faire référence sous un certain mode de présentation.

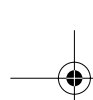
Evans accepte la sémantique à deux niveaux de Frege et la clarifie considérablement. Il est en effet l'un des premiers philosophes à tirer des remarques de Frege sur le sens un critère précis, sinon d'identité des sens, du moins de *différence* entre les sens :

La pensée associée à une phrase S comme son sens doit être différente de la pensée associée à une autre phrase S' comme son sens s'il est possible pour quelqu'un de comprendre les deux phrases à un moment donné et d'entretenir de façon cohérente des attitudes différentes à leur égard – par exemple d'accepter (resp. de rejeter) l'une et de marquer son rejet, ou d'être neutre vis-à-vis de l'autre (resp. de l'accepter)⁵.

Ce critère établit un lien explicite et important entre la connaissance du sens d'une expression ou d'une phrase et les justifications qu'un locuteur peut articuler pour certaines de ses pensées. Dire que deux phrases possèdent des sens différents si, et seulement si, il est rationnel, à un moment, d'en accepter une tout en rejetant l'autre, revient en effet à soutenir qu'à des sens différents correspondent des *rôles épistémiques* différents.

5. Evans 1982, 18-19.





Evans établit d'autre part un lien étroit entre la connaissance du sens d'un nom propre, et la connaissance de son référent. Selon lui, connaître le sens d'un nom propre n'est rien d'autre que connaître la *façon* dont sa valeur sémantique, c'est-à-dire sa référence, doit être présentée :

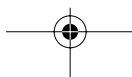
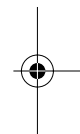
L'idée de Frege était qu'une propriété d'un terme singulier, en tant qu'élément d'un langage public, pourrait bien résider en ceci qu'il soit nécessaire, afin de comprendre les énoncés comportant le terme, non seulement de penser à un objet particulier [sa valeur sémantique] [...] mais d'y penser *d'une façon particulière*. [...] Je suggère que nous comprenions l'attribution par Frege d'un sens à un nom propre comme signifiant non seulement qu'on doit penser à un objet – le référent du terme – afin de comprendre une phrase dans laquelle il apparaît, mais aussi que quiconque comprenant la phrase doit penser au référent *d'une même façon*⁶.

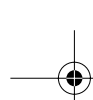
Disons immédiatement que le cœur de cette interprétation de Frege réside en une réflexion sur ce que signifie « connaître le référent d'une expression », réflexion que développe amplement l'ensemble de l'ouvrage d'Evans. Selon une première analyse, un locuteur possède une telle connaissance dès lors qu'il est capable d'identifier, de quelque façon que ce soit, le référent de l'expression. Pour Evans, cette analyse n'est pas assez restrictive : connaître le sens d'un nom ne suppose pas seulement qu'on sache identifier son référent, mais qu'on sache l'identifier d'une certaine façon, en suivant une certaine méthode, un certain mode d'identification. Ainsi, on soutiendra en suivant Frege qu'il faut non seulement pouvoir identifier le référent du nom « Hespérus » pour le comprendre – par exemple, en désignant du doigt la planète Vénus tout en affirmant « voici Hespérus » – mais qu'il faut pouvoir l'identifier en suivant une méthode particulière : dans le cas présent, en désignant du doigt l'astre apparaissant en premier dans le ciel lorsque la nuit tombe.

Quoiqu'il ne *suffise* pas de pouvoir identifier le référent d'une expression pour en comprendre la signification, il est *nécessaire* de posséder cette capacité. Ce point n'est pas sans conséquences.

En premier lieu, Evans en déduit qu'il est difficile de soutenir dans un cadre frégeen que les noms propres dénués de références puissent posséder un sens : si le sens n'est rien d'autre qu'une façon de connaître un référent, il ne peut y avoir de sens là où il n'y a pas

6. Evans 1982, 16.





de référent⁷. Comme le souligne Evans, « comment peut-il y avoir un mode de présentation associé avec un terme lorsqu'il n'y a pas d'objet à présenter ? C'est tout sauf clair »⁸. Selon cette reconstruction de la théorie du sens, Frege est donc incohérent – « à peine intelligible », dit Evans⁹ – lorsqu'il soutient qu'il existe des noms propres doués de sens mais dénués de référents.

En second lieu, concevoir le sens d'un nom propre comme une façon de penser à son référent conduit Evans à subordonner la théorie du sens à celle de la référence. Il cite à cet égard, pour l'approuver, un texte fondamental de Michael Dummett, dans lequel celui-ci soutient qu'une théorie du sens n'est pas différente d'une théorie de la référence :

En fait, lorsque Frege veut donner le sens d'un mot ou d'un symbole, ce qu'il énonce n'est autre que sa référence ; et pour quiconque n'aurait pas saisi clairement la relation entre sens et référence, cela rend précaire sa conception du sens. Le sens d'une expression est le mode de présentation du référent : en disant ce qu'est la référence, nous devons choisir une façon particulière de le dire [...]. Dans un cas où nous voudrions communiquer, ou définir, le sens d'une expression, nous choisirons la façon d'énoncer ce qu'est le référent qui manifeste [*displays*] le sens : en empruntant un célèbre couple de termes au *Tractatus*, nous pourrions dire que pour Frege, nous *disons* ce qu'est le référent d'un mot et qu'ainsi nous *montrons* son sens¹⁰.

Il s'agit d'un texte difficile à interpréter, et je me contenterai d'indiquer la façon dont Evans le comprend, indépendamment de ce que Dummett a vraiment voulu dire¹¹. À cette fin, le mieux est de partir des différentes façons qui sont parfois disponibles pour préciser le référent d'un nom propre. Considérons ainsi le nom propre « Cicéron ». On peut préciser son référent des deux façons suivantes au moins :

(4) « Cicéron » réfère à Cicéron.

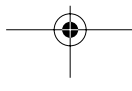
7. Frege dit explicitement le contraire dans de nombreux textes, mais Evans interprète tous ces textes comme contredisant le cœur de sa théorie. Comme mon but n'est pas ici d'évaluer l'interprétation de Frege par Evans, je n'en dirai pas plus sur cette question. Voir Sainsbury 2002.

8. Evans 1982, 22.

9. *Ibid.*, 23.

10. Dummett 1991b, 227, cité dans Evans 1982, 26.

11. Voir aussi Dummett 1991b, article dans lequel Michael Dummett soutient que l'acceptation de la thèse selon laquelle le sens se montre mais ne s'énonce pas est incompatible avec la méthodologie suivie par Evans dans sa théorie de la pensée. Nous reviendrons plus loin sur l'originalité de la méthode d'Evans.





(5) « Cicéron » réfère à Marcus Tullius.

Pour un contemporain de Cicéron, il serait aussi possible de procéder de façon ostensive, en désignant le référent :

(6) « Cicéron » réfère à cet homme, en train de discourir sur le forum.

Selon Evans, des usages différents correspondent aux occurrences des différentes expressions référentielles « Cicéron », « Marcus Tullius », et « Cet homme » dans (4), (5) et (6). À ces usages sont associées des *manières de penser* à une unique personne, qui elles-mêmes sont distinctes les unes des autres. Ces manières de penser ne sont pas à proprement parler décrites dans les différentes clauses de référence (4), (5) et (6) ; leur existence se trouve manifestée ou « montrée ». Nous reviendrons, plus bas, sur la façon dont on peut caractériser les manières de penser. Notons dès maintenant qu'elles correspondent à des *rôles épistémiques*. Les faits qui me justifient à donner mon assentiment à des phrases contenant le nom « Cicéron » ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui me justifient à accepter celles où figure le nom « Marcus Tullius ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'est pas irrationnel de penser que Marcus Tullius n'est pas Cicéron. Il s'ensuit que la connaissance exprimée par (4) n'est pas identique à celle exprimée par (5). Selon Evans, seule (4) montre de façon satisfaisante le sens du nom « Cicéron ».

Enfin, l'identification des sens avec des manières de penser au référent constitue un rejet de la théorie descriptiviste de la référence des noms propres. Selon l'approche descriptiviste, le sens d'un nom propre peut être paraphrasé par une description définie. Soulignons qu'on peut donc, dans cette approche, non seulement montrer le sens d'un nom, mais également l'exprimer à l'aide d'une paraphrase descriptive. Certaines remarques de Frege ont pu faire croire qu'il était lui-même descriptiviste¹². Si le descriptiviste a raison, il est toujours possible qu'un nom propre possède un sens, même lorsqu'il n'a pas de référent. Une description qui ne dénote

12. Ainsi le texte suivant de « Sens et dénotation », Frege 1971, 104: « On peut concevoir de différentes façons le sens d'un nom propre véritable tel "Aristote". On pourrait prendre pour sens : l'élève de Platon et le maître d'Alexandre le Grand. Ce faisant, on lierait la proposition "Aristote naquit à Stagire" à un sens autre que si l'on avait choisi pour sens : "le maître d'Alexandre le Grand né à Stagire". »





rien peut être néanmoins comprise, comme le remarque Frege : « L'expression “la suite qui converge le moins rapidement” a un sens, mais on démontre qu'elle n'a pas de dénotation »¹³. Il n'est en effet jamais nécessaire de faire référence à un objet du monde réel pour expliciter les conditions de vérité d'une phrase où figure une description définie. On peut donc tout à fait considérer qu'une phrase sujet/prédicat contenant une description définie en position de sujet possède une valeur de vérité, même lorsque le sujet ne dénote rien. Considérons ainsi (7) :

(7) L'actuel roi de France est chauve.

Il est plausible de paraphraser ainsi ses conditions de vérité :

(8) (7) est vraie si et seulement s'il existe un unique x , tel que x soit roi de France, et tel que x soit chauve.

Si l'on accepte cette analyse, (7) a non seulement un sens, mais elle est fausse. Cela vient du fait que la description contribue non par un individu, mais par une condition, aux conditions de vérité de (7) : la condition d'être *l'unique actuel roi de France*.

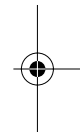
Evans ne nie pas que l'on puisse penser à certains objets, dans certaines situations, de façon descriptive. Si je forme une supposition sur le premier enfant qui naîtra en 2004, je pense en un sens à un objet, mais j'y pense au travers d'une description définie. On peut préciser le contenu de ma pensée, dans ce cas, sans faire référence à quelque objet que ce soit ; et c'est heureux : puisque nous n'avons aucune idée de l'identité du premier enfant qui naîtra sur terre en 2004, nous ne pourrions absolument pas décrire le contenu de ma pensée s'il fallait pour cela faire référence à cet enfant.

Mais soutenir que certaines façons de penser sont descriptives n'implique aucunement qu'elles le soient toutes, contrairement à ce que l'interprétation descriptiviste de la notion de sens pourrait laisser croire.

Les expressions russelliennes

Evans considère que certaines expressions singulières au moins, dans certains de leurs usages, imposent de penser d'une façon non

13. Frege 1971, 104.





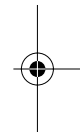
descriptive à leur référent. Il nomme « russelliennes » ces expressions singulières¹⁴, en utilisant le critère suivant :

< CR > : Une expression est russellienne si, et seulement si, supposer que l'expression n'a pas de référent implique de supposer que les énoncés dans lesquels l'expression est utilisée n'ont pas de conditions de vérité, et qu'on ne peut donc pas les interpréter correctement (du moins pas comme des assertions sérieuses).

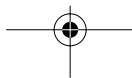
Si l'on adopte, comme Evans semble le faire, une analyse des descriptions définies inspirée de Russell, les descriptions ne sont pas vraiment des expressions référentielles : leur valeur sémantique n'est pas leur référent, mais la condition descriptive qui leur est associée. De même, les groupes nominaux quantificationnels, comme « tout homme », ou « au moins une licorne », ne sont pas russelliens. La phrase (9) possède des conditions de vérité, quoique aucune licorne n'existe ; elle est fautive, mais parfaitement douée de sens :

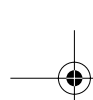
(9) Au moins une licorne a été observée l'an dernier.

Existe-t-il des expressions dont on puisse montrer de façon convaincante qu'elles sont russelliennes ? Une telle démonstration constitue un élément essentiel au projet néo-frégéen d'Evans. Celui-ci interprète les modes de présentation des expressions russelliennes comme des façons de penser aux référents de ces expressions ; c'est la principale originalité de sa lecture de Frege : si elle est correcte, il existe des pensées (au sens de Frege) dont l'existence dépend de celle d'objets, précisément les pensées que l'on peut exprimer à l'aide de phrases contenant des expressions russelliennes. Mais s'il s'avérait qu'aucune expression des langues naturelles n'était russellienne, la portée de cette interprétation serait pour le moins réduite.



14. Pour Bertrand Russell, la seule fonction sémantique des vrais noms propres est de désigner leurs référents : « Noms propres = mots représentant des particuliers. Df. » (Russell 1956, 200). En conséquence, Russell soutient qu'il est uniquement nécessaire de connaître le particulier nommé par un nom propre pour interpréter le nom : « ... pour comprendre le nom d'un particulier, la seule chose qui soit nécessaire, c'est de connaître directement ce particulier » (*Ibid.*). Nous reviendrons sur cette notion de « connaissance directe » plus bas. Soulignons pour le moment qu'Evans ne retient qu'un aspect de la thèse de Russell sur l'interprétation des noms propres : il accepte l'idée selon laquelle il est nécessaire de connaître le référent du nom pour pouvoir comprendre ses usages ; mais il rejette l'idée selon laquelle cette connaissance serait aussi suffisante pour les comprendre. Pour Evans, il est aussi nécessaire de penser au référent d'une certaine façon, conformément au sens du nom propre.





Il est possible de reconstruire deux arguments visant à démontrer l'existence d'expressions russelliennes dans les langues naturelles dans l'ouvrage d'Evans : un argument qui part des caractéristiques de la communication référentielle, et un argument qui prend comme point de départ les conditions de possibilité de la compréhension de certains énoncés¹⁵.

L'argument partant des caractéristiques de la communication référentielle

Lorsque nous affirmons des propositions, posons des questions, donnons des ordres ou, en général, accomplissons quelque acte illocutionnaire que ce soit, il arrive fréquemment que nous dirigeons l'attention de notre (ou de nos) interlocuteurs vers un objet particulier. On dit alors que nous référons à cet objet, et que cet acte de référence est sous-tendu par une intention référentielle. Voici quelques énoncés qui contiennent des actes de référence en ce sens :

(10) Russell est l'auteur de « *On denoting* ».

(11) Cet homme que tu vois à la droite de Pierre trompe sa femme.

(12) Tu devrais cesser de tromper ta femme.

Comme tous les actes communicationnels, les actes référentiels peuvent réussir ou échouer, et une théorie de la communication référentielle doit avant tout préciser les conditions dans lesquelles de tels actes réussissent.

La thèse centrale d'Evans est à cet égard la suivante :

< TE > : Pour qu'un acte de communication référentiel réussisse, il est nécessaire que le référent visé par l'acte soit identifié par l'interlocuteur.

Si l'on pense, comme Evans, que cette hypothèse décrit correctement les conditions de réussite d'une communication référentielle, on peut conclure comme lui qu'au moins certaines expressions sont russelliennes : les expressions qui ont pour fonction, en vertu des conventions de la langue, de permettre d'effectuer des actes

15. J'emprunte la distinction entre ces deux arguments visant à établir l'existence de pensées russelliennes à Mark Sainsbury. Voir Sainsbury 2002, 46 sq.





référentiels dans la communication. Cet argument figure au chapitre 9 de *The Varieties of Reference* :

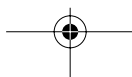
Il est clair que si les conditions nécessaires à la compréhension exigent qu'un interlocuteur pense à un objet qui soit aussi celui auquel le locuteur fait référence, alors ces conditions ne peuvent être satisfaites lorsqu'il n'est fait référence à aucun objet¹⁶.

Evans défend donc une conception de la communication référentielle comme étant *objet-dépendante* : sa fonction consiste selon lui à transmettre de locuteur à locuteur des informations portant sur des objets particuliers. Il ne s'agit pas d'un argument déductif : on pourrait imaginer qu'existent des formes de communication objet-dépendante, mais qu'il n'existe pour autant aucun *type d'expression* dans la langue ayant pour fonction linguistique de communiquer de l'information sur les objets. Néanmoins, l'argument est fort convaincant. Il semble bien en effet qu'existe une vaste classe d'expressions linguistiques, comprenant les noms propres, mais aussi les indexicaux (« je », « ici », « maintenant »), les démonstratifs simples et complexes (« ceci », « cet homme ») et certains usages des descriptions définies (« l'homme que tu vois là-bas ») dont on puisse correctement décrire la fonction, dans la communication, à l'aide du concept de communication objet-dépendante. Evans semble avoir raison de soutenir qu'un énoncé comme (13)

(13) Cet homme est le directeur de la Banque de France.

ne peut être compris que si le référent d'un acte de communication ostensive est identifié, et, qu'en conséquence, il ne peut pas exprimer de proposition en l'absence d'un tel référent. Il semble donc au moins raisonnable de supposer que la fonction linguistique d'expressions comme « cet homme » soit de faire référence à des objets, et donc de leur reconnaître le statut d'expressions russelliennes.

16. Evans 1982, 332. Conformément à son programme néo-frégéen, Evans soutient qu'il est *nécessaire*, mais pas *suffisant* d'identifier le référent d'un acte de communication référentiel pour que celui-ci réussisse : « comprendre [un tel acte] [...] ne requiert pas seulement que l'interlocuteur pense au référent, mais qu'il y pense de la bonne façon » (Evans 1982, 315). Je laisserai de côté ici cet aspect de sa théorie de la communication référentielle, puisqu'il ne joue aucun rôle dans l'argument général visant à établir l'existence d'expressions russelliennes.





L'argument partant de la nature des pensées

Quel que soit l'intérêt de l'argument partant de la communication référentielle et de sa nature, Evans ne lui accorde pas une place centrale dans *The Varieties of Reference*. La plus grande part de ses efforts est consacrée à développer une théorie des *façons de penser objet-dépendantes*. On peut reconstruire de la façon suivante l'argument qui sous-tend cette théorie :

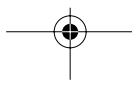
- Il existe des façons de penser aux objets qui sont objets-dépendantes : l'existence même de la pensée dépend de celle de l'objet sur lequel elle porte ;
- comprendre certaines expressions référentielles nécessite non seulement d'identifier leur référent, mais d'y penser suivant certaines façons ;
- les façons de penser impliquées dans la compréhension d'une certaine classe d'expressions sont des façons de penser objet-dépendantes ;
- les expressions de cette classe sont russelliennes.



La deuxième prémisse de cet argument a déjà été discutée, puisqu'elle constitue l'arrière-plan frégéen de la théorie d'Evans. La conclusion, 4, suit des prémisses 2 et 3. Il reste donc à discuter les prémisses 1 et 3. Le reste de cet article sera consacré à leur analyse. Nous commencerons par présenter en détail la première prémisse. Nous verrons qu'il existe, pour Evans, des pensées fondées sur l'information [*information based thoughts*], et que ces pensées sont objet-dépendantes. Nous nous demanderons ensuite quelles relations ces pensées entretiennent avec les expressions linguistiques.

Savoir à quoi l'on pense : la connaissance des référents

Commençons par nous demander en quoi comprendre le sens d'une hypothèse portant sur un objet particulier peut consister. Dans le cadre frégéen qui est le nôtre dans cet article, comprendre le sens d'une hypothèse revient à connaître ses conditions de vérité, c'est-à-dire à savoir dans quel type de circonstances l'hypothèse se trouve être vraie. Mais quand possédons-nous une telle connaissance ?





Compréhension et vérification

Les philosophes du Cercle de Vienne donnaient une réponse tranchée à cette interrogation. Pour eux, nul ne pouvait être dit connaître les conditions de vérité d'une hypothèse s'il n'était pas capable de la vérifier, que ce soit à l'aide d'une déduction logique partant d'un système d'axiomes à la signification présupposée donnée, ou à l'aide d'une expérience sensorielle.

Evans rejette le vérificationnisme, car il accepte une forme de réalisme vis-à-vis des conditions de vérité et de leur compréhension : il soutient que l'on peut connaître les conditions de vérité d'hypothèses sans être pour autant capable de vérifier par l'observation ou la déduction logique si ces conditions sont satisfaites ou non. C'est particulièrement évident dans le cas des énoncés portant sur le passé, comme (14) :

(14) Platon était l'élève de Socrate.

Il n'est certes pas possible de déduire la vérité de (14) d'un système d'axiomes logiques (ou mathématiques), mais il n'est pas possible non plus de vérifier expérimentalement sa vérité. Pourtant, nous comprenons le sens de cet énoncé, et nous devons donc pouvoir connaître ses conditions de vérité.

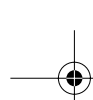
Evans maintient néanmoins qu'il existe une connexion étroite entre la connaissance des conditions de vérité et les méthodes permettant de vérifier une hypothèse, que ce soit pour la réfuter ou pour la confirmer¹⁷. Cette connexion possède un double aspect. Elle est, en premier lieu, causale. Supposons que je veuille vérifier la proposition suivante :

(15) L'actuel directeur de la Banque de France est né un mardi.

Je vais adopter une certaine méthode pour la vérifier. Comme je ne sais pas qui est l'actuel directeur de la Banque de France, je vais commencer par vérifier qu'il en existe bien un, qu'il est unique, puis je vais essayer d'établir si cette unique personne possédant la propriété d'être directeur de la Banque de France possède

17. Voir par exemple Evans 1982, 105-106 : « Afin que l'on puisse attribuer à un penseur la pensée que p , celui-ci doit savoir ce que c'est pour p que d'être le cas », un type de connaissance auquel on ne peut guère donner de substance, ajoute Evans, si ce n'est « en l'identifiant avec une capacité à déterminer si [p] est le cas ou non. »

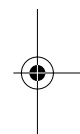




aussi la propriété d'être née un mardi. Pour cela, je vais par exemple l'interroger, ou interroger l'un de ses proches. Qu'est-ce qui explique que j'utilise cette méthode de vérification, et que je commence en particulier, pour vérifier (15), par vérifier l'existence et l'unicité d'une entité possédant un certain ensemble de propriétés ? C'est, sans aucun doute, ma compréhension du sens de (15), c'est-à-dire ma connaissance de ses conditions de vérité. Evans soutient qu'il existe une *relation causale* entre la connaissance des conditions de vérité et l'adoption d'une méthode de vérification, et que c'est la raison pour laquelle l'explication de l'une par l'autre est possible. Mais le lien entre les deux éléments n'est pas simplement causal ; il est aussi *normatif*. Ma connaissance des conditions de vérité de (15) permet aussi de *justifier* le choix de ma méthode de vérification, de l'expliquer non simplement au sens où une cause explique un effet, mais également au sens où une raison explique une action. Nous pouvons résumer cette discussion en disant qu'Evans adopte ce que John Campbell nomme, dans un ouvrage récent, la conception classique des relations existant entre compréhension et vérification, et qu'il présente ainsi :



Conception classique : la connaissance des conditions de vérité d'une proposition est ce qui cause et justifie l'adoption de nos façons particulières de vérifier et de trouver les implications de cette proposition¹⁸.

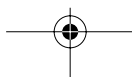


L'ambition d'Evans, dans la seconde partie de *The Varieties of Reference*, est d'établir que l'on peut à la fois accepter la conception classique tout en rejetant toute forme de vérificationnisme radical. Sa méthode pour parvenir à établir ce résultat est de décomposer en éléments simples les capacités que possèdent les agents à déterminer dans quelles conditions les propositions sont vraies. Supposons qu'un agent, en train d'observer un certain arbre, forme l'hypothèse suivante :

(16) Cet arbre est un pommier.

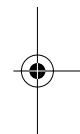
Il saisit vraiment le sens de la pensée que l'on peut exprimer à l'aide de la phrase (16), selon Evans, s'il possède une capacité complexe : la capacité, nous l'avons vu, à déterminer dans quelle conditions (16) est vraie. Cette capacité complexe se manifeste,

18. Campbell 2002, 24.





causalement et rationnellement, dans l'adoption de certaines méthodes permettant de réfuter ou de confirmer (16). Selon Evans, il est possible cependant de la décomposer en deux sous-capacités plus simples : la capacité à connaître le référent de l'occurrence de « cet arbre » dans (16), et la capacité à connaître la condition « être un pommier ». Dans le cas présent, la connaissance du référent consiste dans une capacité à le localiser dans l'espace grâce à la perception, jointe à la connaissance du type d'objet dont il s'agit. Afin d'éviter l'ornière du vérificationnisme, Evans développe une théorie complètement générale de ce en quoi connaître le référent d'une expression (ou l'objet d'une pensée) consiste. Cette théorie a pour ambition de s'appliquer non seulement aux objets concrets, observables, et cognitivement accessibles à un agent, mais aussi aux objets n'existant que dans le passé, et surtout aux objets abstraits comme les nombres. Quoique la théorie repose sur un principe fondamental qu'Evans nomme « principe de Russell », elle est en fait fortement inspirée par la conception *frégéenne* de la connaissance des référents, telle qu'elle est en particulier déployée par Frege dans les *Fondements de l'arithmétique*. Je commencerai donc par présenter les grandes lignes de l'approche frégéenne, pour ensuite seulement montrer comment cette approche se trouve développée par Evans.



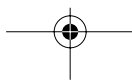
*Connaître le référent d'un terme singulier :
l'analyse des Fondements de l'arithmétique*¹⁹

Frege, dans les *Fondements de l'arithmétique*, soutient conjointement les deux thèses suivantes :

- (i) les propositions arithmétiques, lorsqu'elles sont vraies, sont vraies objectivement et absolument ;
- (ii) les mots jouant dans les propositions arithmétiques le rôle de noms propres, en particulier les noms de nombres – les chiffres, désignent des objets.

Il en résulte une forme de platonisme : si la proposition selon laquelle $2+2 = 4$ est vraie absolument, ce qui semble évident, elle est vraie selon Frege parce que certains objets, désignés par les noms propres « 2 » et « 4 », satisfont certaines conditions. En conséquence, Frege est conduit à étudier la façon dont les nombres nous

19. Je suis redevable, dans ma lecture de Frege, à Wright 1983. On consultera également, sur la question abordée dans ce paragraphe, la discussion de Brandom 1994, 414-432.





sont donnés. Puisqu'il s'agit d'objets abstraits, une théorie satisfaisante des vérités arithmétiques ne peut pas se passer des méthode permettant de les vérifier. Cette exigence épistémologique est accrue par le rejet frégeen du psychologisme. Nous n'avons, selon Frege, aucune intuition ou image mentale qui correspondrait à la vraie nature des nombres, à supposer que nous nous formions des représentations psychologiques bien déterminées des nombres. *A fortiori*, il serait déraisonnable d'espérer entrer cognitivement en contact avec les objets arithmétiques par l'intermédiaire d'une intuition intellectuelle comparable à la perception, par exemple visuelle, des objets concrets²⁰.

Le fait qu'aucune image ni sensation ne puisse être associée à un mot n'implique nullement pour Frege que le mot n'ait pas de contenu, ni qu'on ne puisse pas connaître adéquatement ce contenu. Pour connaître le sens d'un nom propre, il est nécessaire et suffisant selon Frege de posséder un critère d'identification du référent de ce nom propre :

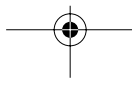
Si le signe a désigne un objet, nous devons avoir un critère qui permette de décider si b est le même que a , même si nous n'avons pas toujours le pouvoir d'utiliser ce critère²¹.

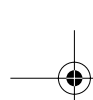
La possession d'un tel critère se subdivise en deux capacités plus simples. En premier lieu, nous devons pouvoir situer le référent au sein du type de choses auquel il appartient, et pouvoir également distinguer ce type de choses d'autres types de choses. Dans le cas des nombres, nous devons ainsi comprendre à quelle *sorte* d'objets les nombres appartiennent. Une fois que nous savons à quelle sorte appartient un référent, nous devons aussi savoir décider dans quelles circonstances exactement deux expressions référant à des objets de cette sorte à l'aide de deux noms propres différents désignent un objet unique²². La connaissance de ce second type peut être nommée recognitionnelle, si l'on donne une acception large à cette expression : elle permet en effet de reconnaître qu'un même objet, en l'occurrence un même nombre, apparaît et réapparaît comme le référent de différents noms propres dans différents

20. Sur l'importance du rejet par Frege des versions gödeliennes du platonisme, dans lesquelles les vérités arithmétiques sont appréhendées par l'entremise d'une sorte de perception non sensorielle, voir Wright 1983.

21. Voir Frege 1969, 188.

22. Dans quelles conditions, pour citer Frege, un nombre peut « être reconnu comme le même, et différencié de tout autre, sans qu'aucun doute ne subsiste » (Frege 1969, 209 [trad. modifiée]).





jugements. Ainsi, une telle connaissance permet de reconnaître le nombre 7 comme référent de l'expression « $4+3$ ». Seule une telle connaissance peut causer, et justifier rationnellement, l'adoption d'une méthode de vérification pour les propositions arithmétiques comportant des noms propres. Si nous ne pouvions pas reconnaître un nombre donné comme étant le même objet, quel que soit son mode de désignation, dans deux jugements, nous n'aurions aucune méthode à notre disposition pour tirer les implications d'un jugement arithmétique ou pour le vérifier. C'est donc notre capacité à reconnaître qu'un jugement porte bien sûr le même nombre au travers de circonstances multiples qui nous permet d'appréhender les nombres comme objets :

Si nous n'avons aucune représentation ni intuition d'un nombre, comment peut-il jamais nous être donné ? Les mots n'ont de signification qu'au sein d'une proposition ; il s'agira donc de définir le sens d'une proposition où figure un terme numérique. Cette prescription laisse encore s'exercer notre libre choix. Mais nous avons précédemment établi que, sous les termes numériques, il convient d'entendre des objets indépendants. Ainsi, nous disposons d'un genre de propositions traduisant le fait qu'on reconnaît un objet [...]. Dans le cas présent nous devons définir le sens de la proposition : « le nombre qui appartient au concept F est le même que celui qui appartient au concept G^{23} . [...] Par là même, nous donnerons un critère général pour juger de l'identité des nombres²⁴.

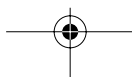


Connaître la référence d'un nom propre a suppose ainsi, selon Frege, que l'on soit capable de reconnaître son référent. Cette connaissance recognitionnelle prend à son tour la forme d'une capacité à connaître les conditions dans lesquelles des jugements d'identité du type « $a = b$ » sont vrais, pour b quelconque.

Cette théorie générale de la connaissance du référent d'une expression permet à Frege d'avancer une défense plausible de la forme de platonisme qu'il défend par ailleurs. Il n'est en effet pas nécessaire d'entretenir une relation causale avec un objet, par exemple par l'entremise des organes sensoriels, pour posséder la capacité à reconnaître les situations dans lesquelles l'objet nous est donné. Dans le cas précis de l'arithmétique, nous pouvons identifier

23. Le nombre qui appartient au concept F est, pour Frege, le nombre d'instances différentes de ce concept. Ainsi, le nombre qui appartient en 2003 au concept « être président de la cinquième République » est 5.

24. Frege 1969, 188.





deux nombres désignés sous deux modes de présentation différents comme le même, par exemple, nous pouvons identifier $2+2$ comme le même que 4 , sans pour autant entretenir quelque contact causal que ce soit avec les référents des expressions « $2+2$ » et « 4 ».

Le principe de Russell

Evans a développé et clarifié le concept frégéen de « critère d'identification » que nous venons de présenter, en précisant les conditions que doit remplir une capacité d'identification pour rendre possible la connaissance d'un référent. Afin de déterminer rigoureusement ces conditions, Evans part de ce qu'il nomme « le principe de Russell ». Ce principe est formulé par Russell au chapitre 5 des *Problèmes de philosophie*, des deux façons suivantes :

Toute proposition que nous pouvons comprendre doit être composée uniquement de constituants dont nous avons l'expérience directe. [...] Car il est difficile que nous puissions formuler un jugement ou considérer une hypothèse sans savoir sur quoi porte le jugement ou l'hypothèse. Il faut bien que nous attachions *quelque* signification aux mots que nous utilisons pour parler de façon douée de sens au lieu d'émettre de simples sons²⁵.

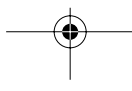
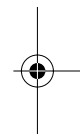
C'est à la seconde formulation, qui ne fait intervenir ni le concept de « constituant » ni celui d'« expérience directe », qu'Evans fait référence. Selon lui, le principe dit « qu'un sujet ne peut pas formuler de jugement portant sur quelque chose sans savoir quel est l'objet concerné par son jugement »²⁶. Evans introduit un sens technique de « savoir lequel » en spécifiant des conditions nécessaires et suffisantes précises permettant d'affirmer qu'un agent *sait à quoi il pense*.

Ce savoir, conformément à ce qui précède, doit causer, mais aussi justifier rationnellement, l'usage qu'un agent peut faire d'un terme dans des inférences, en particulier lorsqu'il s'agit de confirmer ou de réfuter des propositions dans lesquelles le terme apparaît. Un agent peut bien entendu utiliser une expression sans pour autant posséder cette connaissance, donc sans savoir sur quoi elle porte ; mais dans ce cas, l'agent ne comprend pas vraiment ce qu'il dit.

Mais comment parvenir à déterminer des conditions nécessaires dont la satisfaction par un sujet pourrait déterminer de façon

25. Russell 1989, 81.

26. Evans 1982, 89.





absolue qu'il sait à quoi il pense ? Quelles contraintes un tel agent doit-il satisfaire pour posséder cette capacité ?

Evans nomme « contrainte de généralité » la contrainte la plus importante qu'une théorie de la connaissance des référents doit satisfaire. Selon cette contrainte, les pensées sont fondamentalement structurées. Cela n'implique pas qu'elles possèdent un véhicule symbolique : on peut dire qu'une pensée possède une structure non seulement lorsque la pensée peut être décomposée en différents éléments symboliques (les symboles d'un langage de la pensée), mais également lorsque la pensée, identifiée comme une capacité complexe, peut être décomposée en capacités conceptuelles plus simples²⁷. Le fait que les pensées portant sur des objets possèdent une structure est reflété dans la propriété suivante :

Si nous soutenons que la compréhension de « *Fa* » et celle de « *Gb* » par un sujet sont structurées, nous devons soutenir que le sujet sera également capable de comprendre les phrases « *Fb* » et « *Ga* ». Et nous devons aussi soutenir qu'il existe une explication commune au fait que le sujet comprenne « *Fa* » et « *Ga* », d'une part, et une explication commune au fait qu'il comprenne « *Fa* » et « *Fb* ». Chacune de ces explications se focaliseront sur un certain état – la compréhension, de la part du sujet, de « *a* » ou sa compréhension de « *F* » – apparu de façon précise, et susceptible de disparaître²⁸.

Evans nomme « Idée » le composant de pensée qui permet aux jugements d'un sujet portant sur un objet singulier donné de satisfaire la contrainte de généralité :

Une Idée d'un objet [...] est quelque chose qui permet à un sujet de penser à un objet dans une série indéfinie de pensées, à chaque fois de la même manière²⁹.

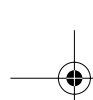
Cette remarque caractérise un concept d'objet (une « Idée ») de deux façons. En premier lieu, un concept correspond à une façon déterminée de penser à l'objet. Par exemple, l'exercice d'une disposition dynamique à suivre visuellement un certain objet à la trace constitue une telle façon spécifique de penser à cet objet. En second lieu, une Idée doit permettre à un sujet de penser à un objet non seulement dans un contexte particulier, par exemple dans un

27. Je traduis « *conceptual abilities* » par « capacités conceptuelles ». Voir Evans 1982, 101.

28. Evans 1982, 101-102.

29. *Ibid.*, 104.





contexte dans lequel l'agent suit visuellement l'objet des yeux, mais dans tout contexte de jugement possible. Ainsi, le fait que je puisse être justifié, dans le contexte d'une perception ponctuelle, à juger correctement que *cet homme fume la pipe* ne suffit pas pour Evans à assurer que je possède une Idée de l'homme en question ; pour cela, il faut que je possède une capacité à vérifier non seulement cette proposition, mais aussi les autres propositions portant sur le référent du démonstratif « cet homme » conçu de la même façon. Je dois ainsi posséder une capacité à vérifier, par exemple, la proposition *cet homme est le frère de Marilyn Monroe*, ou *cet homme est cosmonaute*.

Essayons de décrire plus avant la façon dont Evans conçoit les Idées, puis de montrer comment la possession de telles Idées permet la satisfaction de la contrainte de généralité. Evans reprend les deux conditions frégéennes fondamentales mentionnées plus haut :

(1) la possession d'une Idée d'un objet suppose qu'on sache à quelle sorte de chose l'objet appartient ;

(2) on ne peut posséder une Idée d'un certain objet x de type F qu'à condition de posséder un critère permettant de distinguer x dans son individualité numérique, relativement à tous les autres objets, et permettant de comprendre comment x conserve cette identité lorsque les circonstances de jugement varient.

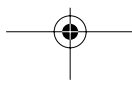
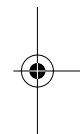
La seconde condition correspond à ce qu'Evans nomme « un critère fondamental de différence » (*fundamental ground of difference*) :

Pour quelque objet que ce soit, [...] il existe ce qu'on peut appeler son critère fondamental de différence (à un instant donné). Il s'agira d'une réponse spécifique à la question : « qu'est-ce qui différencie cet objet d'autres objets ? », qui soit appropriée aux objets de cette sorte³⁰.

Par exemple, le critère de différence pour un objet de taille macroscopique situé dans l'espace et le temps consistera d'une part dans sa position spatiale, et d'autre part dans la sorte à laquelle il appartient³¹.

30. *Ibid.*, 107. Voir aussi page suivante : « Il n'existe aucune pensée portant sur des objets d'une certaine sorte qui ne présuppose pas l'idée d'un objet de cette sorte. Or, l'idée d'un objet de cette sorte repose sur une conception générale des façons dont les objets de cette sorte diffèrent les uns des autres, et également de toutes les autres choses. »

31. La référence à la sorte est importante, puisque s'il est impossible que deux objets physiques macroscopiques de la même sorte occupent la même position spatiale au même moment, il est possible que deux objets de sortes différentes

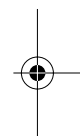




La notion de critère fondamental de différence permet à Evans d'introduire la notion d'*Idée fondamentale* d'un objet. Un agent possède une Idée fondamentale d'un objet *a* seulement s'il pense à *a* comme distingué de tous les autres objets par un certain critère de différence *C*, et si *a* satisfait effectivement ce critère³².

Considérons ainsi une pensée portant sur un individu que je suis en train d'observer visuellement, disons Pierre. Je ne possède d'Idée fondamentale δ de cette entité qu'à condition de connaître la sorte à laquelle elle appartient. Il faut donc d'abord que j'identifie Pierre *comme une personne*. Mais la satisfaction de cette condition ne suffit pas pour que je possède une Idée fondamentale de Pierre. Pour ce faire, il est également nécessaire que je puisse le distinguer, en tant que personne possédant une identité numérique, de toutes les autres personnes. Comme les personnes sont des objets macroscopiques spatio-temporels, il faut que je puisse le localiser dans l'espace physique.

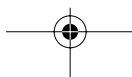
Tout cela n'implique (heureusement) pas pour Evans qu'on ne puisse pas penser à un objet particulier – ici, à Pierre – autrement qu'au travers d'une Idée fondamentale : je peux penser à Pierre simplement parce que j'exerce ma capacité à le suivre du regard pendant un certain laps de temps ; ou parce que j'exerce ma capacité à lui appliquer un concept recognitionnel fondé sur la forme caractéristique de son nez, ou sur le son de sa voix. Appelons α et β ces concepts (respectivement démonstratifs et recognitionnels) de Pierre. Pour que ces manières de penser satisfassent le principe de Russell, il faut cependant que je connaisse les conditions de vérité d'un jugement d'identité « $\alpha = \delta$ » ou « $\beta = \delta$ »³³. Les types de jugements d'identité pertinents dépendent du type d'Idée non-fondamentale entretenue par un sujet. Considérons, à titre d'illustration, ma pensée sur Pierre, fondée sur ma perception dynamique de cet individu. Ma perception me permet de me représenter la position de Pierre comme variant au cours du temps dans un espace égocentrique. Je le vois, par exemple, traverser mon champ de vision de gauche à droite et s'éloigner. Je peux décider de le «suivre à la trace», c'est-à-dire de modifier mes propres mouvements afin de maintenir un contact visuel avec lui. Selon Evans, une condition pour qu'une telle pensée porte bien sur un objet du

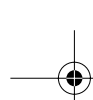


soient à la même position spatio-temporelle. Ainsi, une statue occupe la même position qu'une certaine quantité d'argile.

32. Voir Evans 1982, 107.

33. *Ibid.*, 110.





monde physique consiste en ce que je puisse cependant former un jugement d'identité me permettant de me représenter cette personne non plus simplement relativement à mon corps, mais dans un espace représenté de façon absolue, sur une carte cognitive « détachée » de la partie pertinente de l'espace dans laquelle l'agent se trouve localisé³⁴.

On voit donc qu'Evans reprend presque à la lettre la méthode suivie par Frege dans les *Fondements de l'arithmétique*. Une façon de penser à un objet constitue une connaissance de cet objet en tant que référent d'une pensée si, et seulement si, cette façon de penser nous permet au moins potentiellement de distinguer cet objet de tous les autres objets (i) en le classant dans la sorte à laquelle il appartient, et (ii) en nous donnant les moyens de l'identifier et de le réidentifier dans des circonstances variées dans lesquelles il peut nous être donné.

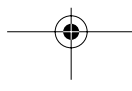
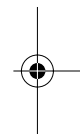
Les pensées fondées sur l'information

Une grande originalité de l'ouvrage d'Evans, dans ce contexte frégeén, consiste néanmoins en ce qu'il part des capacités cognitives fondamentales des agents humains, en particulier de la perception, plutôt que des énoncés linguistiques. Evans contrevient ainsi à ce que Michael Dummett nomme le premier axiome de la philosophie analytique³⁵ : une théorie de la signification des énoncés linguistiques a la priorité, dans l'ordre de l'explication, sur une théorie des pensées et de leur contenu.

Pour Dummett, la méthode adoptée en général en philosophie analytique se trouve bien illustrée par la démarche suivie par Frege dans les *Fondements de l'arithmétique*. Celui-ci y répond en effet à la question de savoir comment un objet tel qu'un nombre peut être donné à la connaissance en étudiant une question différente, qui porte sur certains énoncés linguistiques, et qu'on peut formuler ainsi : comment le sens d'énoncés faisant référence à des nombres peut-il être déterminé ? Gareth Evans tente au contraire de caractériser certaines façons de penser à un objet qui soient indépendantes du langage, et explique dans un second temps certains modes linguistiques de référence à des objets à l'aide de ces manières de penser, renversant ainsi la démarche classique.

34. *Ibid.*, chap. 5.

35. Voir Dummett 1991a et Dummett 1991b.



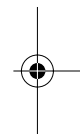


L'information et la pensée

Evans soutient qu'il existe chez l'homme un « système informationnel » ayant pour fonction de collecter, d'emmagasiner, et de transmettre de l'information sur son environnement, et en particulier sur les objets qui le peuplent :

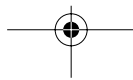
Pour faire court, et entre autres choses, les êtres humains extraient de l'information de leur environnement, la transmettent, et la stockent. Ces platitudes situent la perception, la communication, et la mémoire dans un système – le système informationnel – qui constitue le substrat de nos vies cognitives³⁶.

La notion d'« information » possède un sens technique chez Evans, de même que celle d'« état informationnel ». En premier lieu, la référence aux états informationnels d'un organisme ne se situe pas nécessairement au niveau *personnel* d'explication des comportements : ces états ne sont pas nécessairement accessibles de façon réflexive à l'organisme. Autrement dit, on fait référence à de tels états lorsqu'on explique le fonctionnement de mécanismes comme la vision, l'audition, la mémoire épisodique, ou la compréhension des énoncés linguistiques, dont la fonction est cognitive – il s'agit pour tous ces mécanismes d'extraire et éventuellement de transformer une information, de sorte qu'elle puisse modifier les croyances d'une personne. Les contenus de tels états sont insensibles aux croyances – par exemple, le contenu d'une perception visuelle illusoire reste illusoire, même lorsque le sujet est conscient de l'illusion. Selon Evans, un état d'un système informationnel possède un contenu intentionnel : il porte sur l'entité qui est à sa source, ou, pour le dire autrement, représente cette entité comme ayant telle ou telle propriété. D'autre part, deux états différents peuvent porter sur une même source, sans que le fait qu'ils portent sur une seule et même source soit représenté de quelque façon que ce soit dans le système informationnel. Enfin, un état du système cognitif d'un agent peut représenter un objet comme possédant telle ou telle propriété, même lorsqu'il ne le possède pas. L'expression « information », employée par Evans, apparaît donc trompeuse dans une certaine mesure : il ne s'agit pas de l'information au sens précis auquel les épistémologues entendent l'expression³⁷. Il serait sans doute souhaitable de



36. Cf. Evans 1982, 122.

37. Voir par exemple Dretske 1981, selon lequel « un signal r véhicule l'information selon laquelle s est F » si et seulement si « la probabilité conditionnelle que





parler de « contenu » plutôt que d'« information », afin de mettre en évidence cette distinction. Mais dans cet article, qui se veut surtout un guide de lecture, je suivrai l'usage evansien.

Evans considère qu'on peut parler d'une structure logique objet-prédicat même au niveau non conceptuel de représentation de l'information. Cette structure apparaît dans la notation qu'il utilise pour exprimer le contenu informationnel d'une représentation : il emploie des variables libres pour rendre compte du fait qu'un état porte sur un certain objet, et des lettres de prédicats pour encoder les conditions que l'objet est censé satisfaire, si l'état représente correctement le monde :

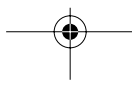
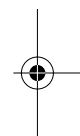
Ainsi, si nous nous intéressons à une photographie d'une balle rouge en haut d'un carré jaune, le contenu de la photographie peut être représenté à l'aide de la phrase ouverte suivante : Rouge (x) & Balle (x) & Jaune (y) & Carré (y) & En-haut-de (x, y)³⁸.

Evans suppose d'autre part qu'il existe des faits indépendants du langage et de la signification des expressions linguistiques permettant d'affirmer qu'une représentation non-conceptuelle d'un objet donné porte bien sur cet objet. Cette partie de son ouvrage est assez peu développée, mais on peut supposer qu'une représentation d'objet porte sur un objet X donné si, et seulement si, l'objet est à la source des contenus représentés par le système cognitif comme s'appliquant correctement à l'objet – ou du moins à la source de la majorité de ces contenus. Supposons par exemple que la représentation que nous venons de prendre pour exemple soit une représentation visuelle. Supposons d'autre part qu'une balle jaune particulière a et un cube rouge particulier b aient causé l'état mental, par l'intermédiaire d'un processus psychologique complexe. Nous pourrions dire alors que l'état mental porte sur les objets particuliers a et b .

Evans ne se contente pas d'affirmer l'existence d'états mentaux non conceptuels portant sur des objets particuliers, et représentant un contenu d'information à propos de ces objets. Il soutient d'autre

s soit F , étant donné r (et une connaissance d'arrière-plan k), est 1 (mais est inférieure à 1 si k seulement est supposée donnée) » (Dretske 1981, 65). Un état cognitif ne peut véhiculer d'information, en ce sens, s'il ne représente pas véridiquement la réalité. Dretske soutient de façon convaincante la nécessité qu'il y a à distinguer soigneusement l'information en ce sens technique des concepts de contenu et de signification.

38. Evans 1982, 125.





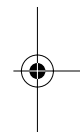
part que la possession par un sujet de telles représentations non conceptuelles lui permet d'articuler des pensées, cette fois conceptuelles, portant sur la source des informations représentées. Ainsi, l'épisode visuel débouchant sur la formation, dans mon esprit, de la représentation non conceptuelle mentionnée plus haut me permet-il d'articuler les pensées suivantes (dont la première est vraie, et la seconde fausse) :

(17) Cette balle est sur ce cube.

(18) Cette balle est jaune.

Dans une telle situation, Evans dit que l'information en provenance de l'objet visé « contrôle » la pensée. Nous parlerons, pour notre part, de pensées « fondées sur de l'information ». Que faut-il entendre par là ? Précisément que c'est la possession d'une (ou de plusieurs) représentations véhiculant de l'information sur l'objet qui permet au sujet d'y penser d'une façon qui satisfasse au principe de Russell : c'est la possession de cette information qui cause, et qui justifie rationnellement, le choix par l'agent d'une méthode permettant de tirer les implications de la pensée, de la confirmer ou de la réfuter³⁹.

Lorsqu'un sujet forme des pensées portant sur des objets particuliers sur la base d'une acquisition d'informations – disons, en percevant visuellement ces objets, par exemple –, son « but », pour reprendre une expression d'Evans, est de penser à la *source* des informations⁴⁰. On peut parler, en ce sens, de la *cible* d'une pensée fondée sur l'information. Il est important de ne pas confondre la cible d'une pensée fondée sur l'information et le référent de cette pensée, ce qu'Evans nomme son *objet*. La notion de cible est beaucoup moins contrainte que celle d'objet. Supposons par exemple qu'un état de ma mémoire épisodique contienne un certain nombre d'informations sur une certaine personne, mais que je ne sache plus qui est cette personne. Je me souviens qu'il s'agit d'un homme



39. On trouve une confirmation explicite de cette interprétation dans le passage suivant : « nous pouvons dire qu'un certaine information (ayant pour contenu Fx) contrôle la pensée d'un sujet contenant l'Idée d'un objet particulier si et seulement si la disposition du sujet à apprécier et à évaluer les pensées contenant cette Idée comme étant des pensées portant sur une chose de type F est une *conséquence causale* (je souligne.) de l'acquisition et de la rétention par le sujet de cette information » Evans 1982, 122.

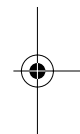
40. Voir Evans 1982, appendice au chapitre 5 : « la fin ou le but primordial de la pensée d'un sujet est d'être une pensée portant sur l'objet dont dérive l'information. »



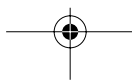


qu'on m'a présenté il y a très longtemps, qu'il a une certaine apparence physique, une certaine voix, mais je ne serais néanmoins pas capable de le réidentifier si je le rencontrais de nouveau. Dans ce cas, on peut parler de la cible de ma pensée, puisque mon état mnésique contient des informations ayant une certaine origine causale. Peut-être que ma cible est Pierre Martin. Dans ce cas précis, les contraintes que doit satisfaire une pensée pour être une pensée portant sur un objet particulier ne sont pas satisfaites, puisque je suis incapable d'identifier cette cible de sorte qu'elle soit bien distinguée de toutes les autres personnes ; on ne peut donc pas dire que Pierre Martin soit *l'objet* de ma pensée. Pour qu'une pensée contrôlée par de l'information ait un objet, il faut que l'agent possède un mode d'identification de sa cible qui satisfasse le principe de Russell.

Cette distinction importante entre la cible d'une pensée contrôlée par de l'information et son objet est liée à la critique développée par Evans contre ce qu'il nomme le *modèle photographique de la référence*. À partir du moment où l'on considère que l'objet de certaines pensées est déterminé *en partie* par la relation informationnelle au travers de laquelle le penseur est relié au monde, on pourrait être tenté de soutenir, de façon radicale, que l'objet de telle pensée n'est rien d'autre que la source des informations qui la contrôle, bref, on pourrait être tenté de réduire l'objet d'une pensée à sa cible⁴¹. Evans rejette vigoureusement cette tentation. Sa raison principale réside en ce qu'y céder reviendrait à abandonner le principe de Russell. S'il suffisait qu'existe une relation causale appropriée entre un objet et un état mental pour qu'il soit possible de penser à cet objet, il ne serait pas nécessaire d'être de plus capable de distinguer l'objet de la pensée de tous les autres objets de pensée possibles. Cela reviendrait en effet à concevoir la pensée par analogie avec la photographie : il *suffit* qu'une photographie ait été causée par un objet *O* pour qu'on puisse dire qu'elle porte sur *O*, qu'il soit possible ou non de distinguer la « cible » de tous les autres objets : une photographie de Picasso de dos et dans le brouillard reste une photographie de Picasso. Plus profondément, l'abandon du principe de Russell conduit les partisans du modèle photographique à renoncer au lien qui unit, selon la conception frégréenne classique que nous avons présentée, compréhension des conditions de vérité et vérification, et donc au lien entre la compréhension du



41. Pour un développement intéressant de cette idée, le lecteur pourra consulter Bach 1987, chap. 1.





sens et la connaissance. Si ces philosophes avaient raison, on pourrait former une croyance sur un objet simplement du fait qu'on a entretenu, à un moment ou à un autre, une relation causale avec lui ; on pourrait donc saisir cette pensée, connaître ses conditions de vérité, sans avoir la moindre idée de la façon dont on pourrait la vérifier. Cette conséquence semble, à juste titre, intenable à Evans.

Pour résumer cette discussion, retenons que s'il peut être *nécessaire* d'entretenir une relation causale, par exemple fondée sur la perception, avec un objet pour penser à cet objet d'une certaine façon, l'existence d'une telle relation n'est jamais à elle seule *suffisante* pour garantir l'existence d'une pensée objective. Il existe ainsi deux relations permettant de déterminer un objet : (i) la relation causale, qui détermine la cible de la pensée, et (ii) la relation de référence, qui détermine son objet. Dans le cas des pensées fondées sur la perception, ces deux relations doivent coïncider :

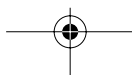
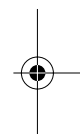
[...] on ne peut attribuer au sujet une pensée fondée sur l'information portant sur un particulier qu'à condition que ces deux procédures localisent le même objet⁴².

Les modes d'identification démonstratifs

Afin de bien saisir le dernier élément présenté, le mieux est sans doute de partir de l'exemple d'un mode d'identification fondé sur l'information : l'exemple des pensées démonstratives. Un système informationnel susceptible de représenter des objets particuliers doit être capable de réagir à la présence de ces objets dans l'environnement de façon appropriée, de détecter leurs occurrences, et de reconnaître leurs réoccurrences. Sur quel modèle doit-on concevoir l'identification d'un objet ? En premier lieu, un système peut identifier et réidentifier un objet au cours du temps s'il en possède une description singularisante. Supposons par exemple que le système dispose de la description physicaliste complète d'un objet macroscopique, description comprenant sa position dans l'espace absolu et sa trajectoire future. Une telle description permet de distinguer l'objet décrit de tous les autres objets, et en ce sens de l'identifier de façon absolue, quel que soit le contexte de l'identification. Il paraît cependant très improbable qu'un système cognitif puisse procéder à ce type d'identification⁴³, et Evans consacre

42. Evans 1982, 139.

43. Ne serait-ce que parce que le système devrait garder la trace de sa propre position absolue dans l'espace pour que les descriptions soient utilisables.





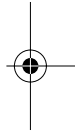
une partie importante de *The Varieties of Reference* à développer des modes d'identification alternatifs. Considérons (19) :

(19) Ceci est un oiseau.

On n'est fondé à énoncer une telle phrase qu'à condition de disposer d'un mode d'identification démonstrative de l'objet en question. Un agent possède un tel mode d'identification si l'exercice de ses capacités cognitives lui permet de maintenir un contact perceptuel avec un objet, au travers duquel il entretient une relation cognitive avec lui. Cette relation constitue un canal par lequel l'information portant sur l'objet se transmet au système informationnel de l'agent. Le lien informationnel qui existe entre l'agent et l'objet de sa pensée démonstrative n'est pas ponctuel, mais continu :

Les pensées démonstratives se forment dans le contexte d'un lien étendu temporellement reliant le sujet et l'objet⁴⁴.

Selon Evans, maintenir un contact perceptif avec un objet n'est qu'une condition nécessaire, et non une condition suffisante, de la possession d'un mode d'identification démonstratif. Il soutient que l'exercice d'une telle capacité d'identification doit de plus permettre à l'agent de le *localiser dans l'espace égocentrique de l'agent, relativement à la position de son corps propre*. Cette condition supplémentaire trouve sa motivation dans le principe de Russell. Les modes d'identification démonstratifs sont fondés sur l'information. La relation perceptive, qui est une relation causale, permet d'identifier la cible de la pensée, au sens précisé plus haut. Mais si l'expérience ne situait pas son objet dans un espace égocentrique, cela ne suffirait pas à le distinguer d'autres objets du même type, et le principe de Russell serait violé. On voit qu'un mode d'identification démonstratif n'est pas une Idée fondamentale d'un objet physique. Le critère fondamental de différence, pour un objet physique, est en effet constitué (à un instant *t* donné) par sa position spatiale dans l'espace absolu, position que l'on peut déterminer relativement à d'autres objets physiques. Or, un mode d'identification démonstratif situe un objet dans le champ perceptif de l'agent, relativement à son corps propre. Aussi faut-il que l'agent se représente l'objet de sa pensée non seulement comme l'unique occupant d'une position relative à son corps, mais bien comme un objet, qui continuera à suivre une trajectoire dans l'espace lorsqu'il ne le percevra plus. Il



44. Evans, 1982, 146.





doit donc posséder une représentation d'un espace objectif et l'idée que les objets se déplacent dans un tel espace, pour que sa pensée soit vraiment objective.

Conclusion : pensées fondées sur l'information et expressions russelliennes

J'ai discuté deux des thèses principales de l'œuvre de Gareth Evans : la thèse selon laquelle certaines pensées sont fondées sur de l'information, et la thèse selon laquelle certaines expressions linguistiques sont russelliennes. Elles n'ont pas le même statut, puisque la première ne me semble, contrairement à la seconde, guère plus faire l'objet de controverses. Je voudrais présenter, en conclusion, le lien logique qu'Evans établit entre ces deux thèses fondamentales, et expliquer du même coup pourquoi la reconnaissance de l'existence de pensées fondées sur l'information constitue selon lui une raison de reconnaître aussi celle d'expressions russelliennes.

Une prémisse de tout le raisonnement d'Evans est à la fois simple et peu problématique : les pensées fondées sur de l'information doivent pouvoir être communiquées, et elles ne peuvent l'être qu'à condition que l'interlocuteur d'un acte de communication visant cette fin soit capable d'établir un lien approprié entre l'acte communicationnel et de l'information *déjà en sa possession* sur la cible de l'acte⁴⁵. Considérons ainsi un acte de communication visant à transmettre une pensée démonstrative :

(20) Cet oiseau est une mésange.

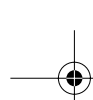
Il semble bien nécessaire, comme le soutient Evans, que l'interprète d'un tel acte dispose *déjà* d'informations sur la cible de l'acte pour pouvoir comprendre l'énoncé. La compréhension consiste ici en une mise en relation de cette cible avec la cible de pensées fondées sur l'information, visuelle dans cet exemple, déjà formées par l'interprète. Cette mise en relation débouchera sur la formation d'une nouvelle croyance de la part de l'interprète : la croyance selon laquelle l'oiseau en question, auquel il pensait démonstrativement sur la base de perceptions visuelles, est une mésange⁴⁶.

Dans le cadre de la théorie de l'information développée par Evans, nous l'avons vu, le fait de posséder de l'information sur une

45. Evans 1982, 305 sq.

46. Du moins s'il considère l'énonciateur comme une source fiable d'informations.





source n'implique pas que cette source existe, ni qu'elle soit unique. Rappelons qu'un agent possède de l'information sur une source s'il dispose, pour ainsi dire, d'un fichier mental regroupant des représentations portant sur une source, que le fichier ait été ouvert par erreur ou non.

Pourquoi Evans soutient-il donc que les expressions utilisées pour évoquer de l'information sont russelliennes ? Pourquoi faut-il nécessairement qu'un acte de référence gouverné par une pensée fondée sur de l'information possède réellement un référent pour que l'acte puisse être correctement interprété ?

L'argument le plus important mis en avant par Evans repose sur une certaine conception, très convaincante, de la communication. Le but de celle-ci, selon Evans, n'est pas de transmettre des croyances, ni même des croyances vraies, mais des *connaissances* :

[...] un point fondamental, mais insuffisamment reconnu, consiste dans le fait que la communication est essentiellement un mode de transmission de la connaissance⁴⁷.

De ce point de vue, la communication ne diffère pas de la perception. Il paraît d'autre part évident à Evans que l'interprète d'un acte invoquant de l'information doit au moins croire qu'il existe un objet qui est la cible de l'acte : « on doit croire soi-même qu'il existe quelque chose à quoi le terme réfère »⁴⁸.

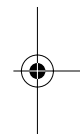
Si l'on accepte cette prémisse, il devient possible de construire un argument conduisant à la conclusion recherchée, c'est-à-dire à l'affirmation de l'existence d'expressions russelliennes. J'utilise ici exactement la reconstruction opérée par Mark Sainsbury :

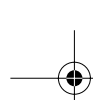
- Comprendre un énoncé contenant une utilisation d'un terme singulier invoquant de l'information requiert de croire qu'il y a quelque chose à quoi le terme réfère ;
- comprendre, c'est savoir ce qui est dit ;
- « la vérité n'a pas de faille » : savoir ce qui est dit ne peut pas provenir d'une croyance fautive⁴⁹ ;

47. Cf. Evans 1982, 310. Voir aussi les articles sur la communication dans McDowell 1998, ainsi que l'ouvrage classique de Coady 1992 sur l'épistémologie du témoignage.

48. Evans 1982, 326.

49. Sainsbury mentionne ici un principe considéré comme correct par Evans, qu'il formule dans le passage suivant : « la vérité n'a pas de faille : il n'y a nulle



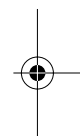


– en conséquence, la croyance décrite en première partie doit être vraie : il y a quelque chose à quoi le terme fait référence⁵⁰.

Et donc, peut-on ajouter, il est russellien.

Une fois reconstruit de la sorte, l'argument d'Evans pourra ne pas paraître complètement convaincant. La prémisse la plus douteuse me semble la première⁵¹ : il est loin d'être évident que l'on croit sincèrement qu'il existe un objet cible à chaque fois que l'on forme une pensée fondée sur de l'information, ou que l'on cherche à interpréter une telle pensée. Même si l'on met de côté, comme le fait Evans, les contextes fictionnels⁵², il semble qu'il faille ici opérer une distinction entre *accepter ou présupposer*, d'un côté, et *croire* de l'autre, qu'un référent existe. Il est vrai que l'on *accepte* l'hypothèse qu'un usage d'une expression invoquant de l'information ait un référent à chaque fois qu'on interprète un tel usage. Mais cela n'implique pas qu'on la croit : on sait que l'on peut accepter une hypothèse sans pour autant la croire sincèrement.

Il n'est donc pas certain qu'Evans ait entièrement réalisé son programme dans *The Varieties of Reference* : reconnaître l'existence d'expressions russelliennes ne va toujours pas de soi dans un cadre frégéen. En essayant d'établir l'existence de ces expressions, Evans a cependant été conduit à entamer l'exploration d'un territoire qui était, au début des années 1980, presque entièrement nouveau : celui des pensées fondées sur l'information. Le fait que ses analyses restent parmi les plus discutées à l'heure actuelle, tout en ayant donné naissance à une très vaste littérature, suffit à indiquer ce que la philosophie du langage et de l'esprit doit à ses recherches pionnières.



PASCAL LUDWIG

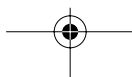
Université de Rennes I

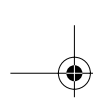
vérité dont l'appréciation reposerait sur l'acceptation d'une proposition fausse » Evans 1982, 331 (cité in Sainsbury 2002, 162).

50. Cf. Sainsbury 1985, repris in Sainsbury 2002, 163.

51. Je pense qu'on peut soutenir, à la suite de Frege, que les locuteurs utilisant une expression dans un usage invoquant de l'information présupposent qu'elle a un référent, sans nécessairement le croire. Et l'on peut en effet présupposer qu'une proposition soit vraie, tout en doutant de sa vérité. Sainsbury rejette également cette prémisse, et il remet aussi en question la prémisse 3. Voir Sainsbury 2002.

52. Voir, dans le présent volume, la contribution de Jérôme Pelletier.





Références

- BACH K. (1987), *Thought and Reference*, Oxford, Oxford University Press.
- BRANDOM R. (1994), *Making It Explicit*, Harvard, Harvard University Press.
- CAMPBELL J. (2002), *Reference and Consciousness*, Oxford, Oxford University Press.
- COADY C. A. J. (1992), *Testimony: A Philosophical Study*, Oxford, Oxford University Press.
- DRETSKE F. (1981), *Knowledge and the Flow of Information*, Oxford, Basil Blackwell.
- DUMMETT M. (1978), *Truth and Other Enigmas*, Londres, Duckworth.
- DUMMETT M. (1991a), *Les Origines de la philosophie analytique*, M.-A. Lescourret (trad.), Paris, Gallimard.
- DUMMETT M. (1991b), *Frege and Other Philosophers*, Oxford, Clarendon Press.
- EVANS G. (1982), *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press.
- FREGE G. (1969), *Les Fondements de l'arithmétique*, C. Imbert (trad.), Paris, Seuil.
- FREGE G. (1971), *Écrits logiques et philosophiques*, C. Imbert (trad.), Paris, Seuil.
- MCDOWELL J. (1998), *Meaning, Knowledge and Reality*, Harvard, Harvard University Press.
- RUSSELL B. (1989), *Les Problèmes de la philosophie*, F. Rivenc (trad.), Paris, Payot.
- RUSSELL B. (1956), « The Philosophy of Logical Atomism » [1918-1919], in *Logic and Knowledge*, Londres – New York, Routledge, p. 177-281.
- SAINSBURY R. M. (1985), « Critical notice: *The Varieties of Reference* by Gareth Evans », *Mind*, vol. 94, p. 120-142 [repris dans Sainsbury (2002), p. 43-70].
- SAINSBURY R. M. (2002), *Essays in the Philosophy of Language*, Londres, Routledge.
- WRIGHT C. (1983), *Frege's Conception of Numbers as Objects*, Aberdeen, Aberdeen University Press.

